

La FSU avec les AESH



Sous vos applaudissements

Les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide et de l'attention aux plus fragiles ont été mis sur le devant de la scène particulièrement pendant la crise sanitaire. On faisait mine de découvrir alors que ces centaines des milliers d'hommes et surtout

de femmes sont au service de missions essentielles et font tenir la société. Applaudissements pour les soignant-es, remerciements aux aides à domicile, félicitations aux AESH... et après ?

Les actes contredisent cruellement les beaux discours et les belles intentions : les AESH en particulier sont en dessous du seuil de pauvreté pour une grande majorité d'entre elles et eux, leurs conditions de travail se sont encore dégradées avec la mise en place des PIAL, ils et elles n'ont toujours pas de vrai statut. Les applaudissements, c'est bien, mais ce sont des actes que les AESH attendent.

Avec une large intersyndicale dont la FSU a été moteur, les AESH mènent depuis plus d'un an des luttes exemplaires pour obtenir enfin la revalorisation des salaires et un véritable statut. Ils et elles n'obtiennent que le mépris et les demi-mesures en guise de réponses. C'est la société toute entière qui doit s'emparer de ce sujet.

Car rémunérer correctement et donner de bonnes conditions de travail aux AESH, c'est bien sûr une urgence pour elles et eux, mais c'est aussi une question d'intérêt général, de reconnaissance de l'utilité sociale de leurs missions, et cela dit au fond beaucoup de notre degré de civilisation : veut-on une société qui méprise celles et ceux qui assurent la réussite scolaire des enfants en situation de handicap, c'est-à-dire celles et ceux qui sont les plus vulnérables ?

La FSU ne s'y résoudra jamais, vive la lutte des AESH, continuons ce combat nécessaire et nous gagnerons la revalorisation et des droits pour les AESH.

Benoît TESTE,
Secrétaire général de la FSU



Des mobilisations à vos côtés

Les syndicats nationaux unis au sein de la FSU jugent sévèrement le bilan du précédent quinquennat qui a violemment attaqué le monde du travail et les acquis sociaux, les AESH étant l'une des catégories professionnelles les plus touchées dans la Fonction publique.

Retour sur l'action

Depuis un peu plus d'un an, les AESH se mobilisent, avec le soutien des syndicats de la FSU, pour porter leurs revendications au ministère.

Amorcée le 8 avril 2021, en réponse au mépris du ministre qui refusait de s'engager pour une amélioration de leurs conditions de travail et face à la dégradation de leurs missions avec la création des PIAL, la mobilisation des AESH s'est amplifiée et les différentes journées d'action, largement relayées dans les médias, ont rassemblé des cortèges imposants partout en France. Ainsi, la mobilisation du 3 juin a montré leur détermination, pour l'amélioration de leur salaire et la création d'un véritable statut, contre les PIAL et la précarité.

Ces premières mobilisations ont contraint le ministère à ouvrir des discussions sur les salaires et à instaurer une grille de rémunération à avancement automatique. Cette mesure ne répondant pas aux revendications, deux nouvelles journées (19 octobre et 5 avril) ont montré que la colère ne faiblissait pas, avec un pourcentage de grévistes toujours en hausse. Leurs revendications sont plus que jamais légitimes, il faut que l'ensemble de la communauté éducative continue à se battre pour que celles-ci soient enfin entendues. On ne lâche rien !

La FSU dans l'unité

La FSU, fédération syndicale de transformation sociale qui lutte contre les inégalités, la précarité et les discriminations, prône l'unité pour gagner des avancées pour les personnels de la Fonction publique.

Elle a été moteur au sein d'une intersyndicale nationale large, déclinée localement, et a engagé une mobilisation dans la durée pour lutter pour la reconnaissance du métier des AESH et l'amélioration de leurs conditions d'emploi.

L'unité pour construire le rapport de force nécessaire et pousser les pouvoirs publics à s'engager dans de réelles améliorations !

La FSU dans les actions locales

La FSU s'est beaucoup impliquée dans les luttes locales pour construire la mobilisation avec les AESH, en les réunissant régulièrement, en portant le débat dans les assemblées générales, en organisant des rassemblements et des manifestations en direction des inspections académiques et des rectorats pour porter ensemble les revendications.

Ce travail se poursuit dans les instances locales (comités techniques, commissions consultatives...), mais aussi lors des audiences, où les représentant·es de la FSU suivent les questions relatives aux AESH et bataillent au quotidien pour gagner des avancées.



ENGAGÉ-ES POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Un avenir à construire ensemble

La FSU a tenu son congrès à Metz au mois de février, au cours duquel elle a actualisé et réaffirmé ses revendications pour les AESH. En témoignent une place à part entière dans ses textes et des mandats forts portant une rupture avec l'existant et des améliorations immédiates pour les AESH.



Ce que porte la FSU

La FSU réclame la création urgente d'un corps de titulaires de catégorie B de la Fonction publique intégrant et reclassant les agent-es déjà recruté-es, ainsi que la mise en place d'une formation initiale et continue conséquente.

Pour en finir avec une extrême précarité salariale liée à des quotités de travail très basses, la FSU s'oriente sur un temps de travail dérogatoire qui serait reconnu comme temps plein, tout en restant sur des missions d'accompagnement sur le temps scolaire : les obligations réglementaires de service des accompagnant-es intégreraient les temps de trajet, d'accompagnement, de concertation avec les équipes pluri-professionnelles, la formation continue nécessaire à l'adaptation aux différents niveaux d'enseignement et aux différents handicaps - la formation continue incluant les formations communes avec les enseignant-es et les CPE.

La FSU demande la suppression des PIAL qui institutionnalisent et aggravent la dégradation des conditions de travail des agent-es.

Les urgences à gagner

Il y a urgence à gagner un temps de travail à temps complet pour tous-tes les AESH permettant de prendre en compte tous les aspects et les différents temps du métier. Urgence à créer un statut de fonctionnaire pour reconnaître une véritable mission de service public. Urgence à rémunérer les AESH à la hauteur des missions exercées. Urgence à en finir avec le système des PIAL.

Le métier d'AESH ne comprend pas seulement un accompagnement effectif auprès des élèves mais il nécessite également une coopération permanente avec l'équipe pédagogique. Les AESH doivent faire partie intégrante de cette équipe. Les limites et les difficultés à ce travail collectif sont bien souvent la résultante du manque de temps, de formation et de connaissances.

Les AESH doivent pouvoir bénéficier d'un véritable plan de formation continue, sur leurs temps de travail, en lien avec les publics qu'ils accompagnent.

Il faut lutter pour l'abandon des PIAL et de ce mode de fonctionnement, la gestion purement administrative des emplois du temps rend complexe la place des AESH dans les équipes pédagogiques. Comment créer ces liens alors que les AESH sont amené-es à passer d'un établissement scolaire à un autre ? En tentant en permanence de trouver une place dans ce collectif sans y être vraiment. Ce mode de gestion masque le nombre insuffisant d'AESH et dégrade à la fois les conditions de travail des AESH et la qualité du service rendu.

Il faut aussi mettre fin à l'injustice subie par les AESH qui exercent leurs missions en éducation prioritaire et leur verser l'indemnité REP-REP+ au même titre que l'ensemble des personnels qui exercent dans ces écoles et établissements.

Ensemble, plus forts !

La Fédération Syndicale Unitaire, avec ses 160 000 adhérent·es, est la première organisation syndicale de l'enseignement et la deuxième organisation syndicale de la Fonction publique d'État. Forte de ses 22 syndicats nationaux intervenant dans deux des trois Fonctions publiques, elle promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

www.fsu.fr



Le SNUipp-FSU, premier syndicat de l'école primaire, regroupe l'ensemble des professeurs des écoles (adjoints-es, directeurs-trices, PE spécialisé-es...), les AESH et PsyEN. Il porte un projet ambitieux pour l'école et les personnels.

Ce sont 101 sections départementales animées par des militant·es qui informent, répondent, conseillent sur tout ce qui concerne la vie professionnelle. Les AESH sont pleinement engagé·es dans les équipes locales pour gagner de véritables avancées pour leur métier.

www.snuipp.fr



Le SNES-FSU, syndicat le plus représentatif du second degré, se nourrit des opinions de ses adhérent·es et revendique de peser sur la définition des métiers des personnels. Il participe donc à la réflexion sur la construction du métier d'accompagnant·e d'élèves en situation de handicap dans le cadre de l'Ecole inclusive.

Le SNES-FSU demande pour ce personnel un statut de fonctionnaire, une rémunération plus juste, un diplôme sanctionnant leur formation et la prise en compte de la pénibilité au travail.

www.snes.edu



Le SNUEP-FSU a pour vocation la défense et la promotion de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire public. Son champ de syndicalisation couvre les LP, SEP, LPO, EREA, SEGPA, GRETA en syndiquant PLP, CPE, surveillant·es, non titulaires mais aussi AESH, de plus en plus présent·es dans la voie professionnelle et pour lequel·les il exige une réelle revalorisation et la création d'un véritable statut.

Face à l'administration, pour exiger la transparence, combattre l'autoritarisme, garantir l'égalité de traitement, défendre individuellement tous les collègues, le SNUEP-FSU est là.

www.snuep.fr



Dans les établissements publics agricoles et maritimes, le SNETAP-FSU se bat pour faire respecter les droits des AESH, le droit à une rémunération digne, à des conditions de travail décentes dans le collectif de travail. Grâce à sa présence dans la quasi-totalité des lycées, le SNETAP-FSU peut exercer une pression sur le ministère et les employeurs que sont les EPL pour leur rappeler leurs devoirs.

Le SNETAP-FSU a lutté pour faire respecter la professionnalité des AESH et les faire sortir de la méfiance généralisée dans laquelle trop d'employeurs les placent encore.

www.snetap-fsu.fr

**Se syndiquer,
voter**

Se syndiquer, voter aux élections professionnelles c'est être plus fort·es, efficaces et constructif·ves ensemble pour défendre les droits de tout·es et de chacun·e.

En faisant confiance à la FSU, vous faites le choix d'un syndicalisme, engagé au quotidien pour peser partout et à tous les niveaux, dans l'intérêt des personnels comme du service public d'éducation.

Voter pour élire ses représentantes et ses représentants dans les instances est indispensable car c'est la meilleure façon d'être entendu·es dans la Fonction publique !